

Objet : message aux parents récupération des effets personnels

Bonjour Chers parents,

Vous avez reçu lundi, de la part du Ministre Legault, une annonce et une lettre en soirée de notre Ministre de l'éducation, M. Jean-Francois Roberge, qu'il y aurait une opération de récupération des effets personnels. Nous avons reçu les directives de la santé publique hier . Comme vous le savez cette opération, demande de suivre avec respect les consignes de sécurité et demande beaucoup de préparation.

Pour cette raison, nous avons fait un horaire de récupération par ordre alphabétique avec des plages horaires où l'élève devra se présenter à l'école. Il vous sera interdit comme parent d'entrer avec votre jeune.

Vous devrez respecter l'heure à laquelle où votre jeune est invité à venir récupérer tout son matériel dans le casier. Il sera interdit d'apporter un sac, nous le fournirons sur place. Votre jeune devra attendre à l'extérieur en respectant le 2 m de distanciation. Si votre jeune a des symptômes de toux, fièvre, difficulté respiratoire ou qui est en contact avec une personne atteinte du COVID, l'accès lui sera refusé.

L'entrée sera celle des élèves (autobus) et dès son entrée, désinfection et un sac lui sera remis et il sera accompagné pour vider son casier. Il sortira par une autre porte qui lui sera mentionnée sur place. Un seul élève entre à la fois jusqu'à un maximum de 10-11 par tranches de 15 minutes.

Je vous invite à rappeler à votre jeune que s'il a en sa possession, à la maison ou dans son casier, un roman ou livre de la bibliothèque de bien vouloir le rapporter, une boîte sera mise à sa disposition pour les récupérer à la sortie.

Les journées de récupération, seront le lundi, mardi et mercredi (4, 5 et 6 mai) pour les élèves de sec. 1 et 2, selon les heures indiquées dans le fichier ci-joint . Je vous demande à ce que votre jeune arrive pour l'heure prévue de façon à respecter l'horaire et les directives de distanciation à l'extérieur.

Pour ceux qui avaient besoin d'un portable, lors de la première opération qui n'a pas eu lieu, nous avons toujours votre nom. Selon les critères d'octroi des outils technologiques par le ministère, les appels ont été faits afin de connaître ceux qui en avaient besoin. Si votre situation a changé et que vous ne pouvez pas suivre les formations à distance ou faire les trousseaux, veuillez nous en aviser et nous verrons si l'école peut vous en fournir un.

Je vous reviendrai avec d'autres informations une fois l'opération récupération passée, concernant les formations à distance et le caractère essentiel, voire même obligatoire pour les élèves vulnérables, qui peuvent encore sauver leur année en démontrant de l'effort et du travail.

Croyez-moi , j'ai le cœur gros de faire cette opération qui marque la fin de la présence de votre jeune à notre école pour l'année en cours. Par contre, cela ne marque pas la fin de la poursuite de ses apprentissages. Au contraire, nous avons besoin de vous chers parents pour les encadrer et les encourager à suivre à distance les enseignants et permettre à votre jeune de se préparer le plus possible à sa prochaine année scolaire !

L'équipe-école reprendra vos jeunes ou ils sont rendus en septembre, ne soyez pas inquiets, il sera prévu de mettre l'accent sur les savoirs essentiels à revoir dès le début de l'année. Vous pourrez rassurer vos jeunes.

Je vous remercie de votre habituelle collaboration

C'est ensemble que nous vaincrons ! même si cela comporte de gros sacrifices.

Line Lemaire
Directrice
Écoles Champagnat
Guillaume-Couture
Îlot des Appalaches